



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BRESLE MARITIME**

Eu, le 18 juin 2013

Monsieur Alain Brière  
Président de la CCBM

A M. Bernard Motuelle  
Président de l'Association  
Ault Environnement

Monsieur le Président,

Je viens par la présente répondre à votre courrier du 25 mai qui a retenu toute mon attention ainsi que celle de M. Fosse, vice-président en charge de la gestion des déchets ménagers et de son service. Votre courrier et les photos qui l'accompagnent ne font que confirmer ce que nous déplorons trop souvent, le manque de civisme de certains de nos concitoyens. En effet, l'analyse des clichés nous permet de constater que dans les sacs plastiques déposés dans les bacs roulants destinés aux déchets ménagers, on retrouve trop souvent des emballages (photo du 10 avril et du 21 avril 2013), bouteille en verre et bouteilles en plastique (photo du dimanche 19 mai 2013).

D'autre part, je voudrais vous rappeler que la mise en place de ces bacs roulants se fait en concertation avec les services municipaux de chaque commune.

Ceci étant, nous partageons votre exaspération concernant cette situation et comme vous, nous ne pouvons accepter, dans l'une de nos 21 communes et à fortiori dans une commune qui accueille une population touristique importante ces images qui viennent gâcher nos si beaux paysages. Aussi, depuis le début du mois de juin avons-nous décidé de mettre en place un ramassage supplémentaire le samedi matin notamment au niveau des points de regroupement situés sur le front de mer. De plus, à partir du mois de juillet, ce sont quatre collectes qui seront mises en place : lundi, mercredi, vendredi et le dimanche matin sur les points de regroupement.

J'ajouterai que pour permettre aux habitants de nos communes de se débarrasser d'encombrants, déchets verts ou gravats même le dimanche, nous avons décidé d'augmenter les horaires d'ouvertures de nos déchèteries : deux d'entre elles (Le Tréport et Beauchamps) sont désormais ouvertes le dimanche

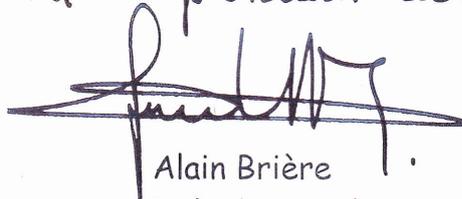
de 10h à 12h. Nous n'avons pu le faire pour celle d'Ault faute de place mais les habitants de cette commune et des communes voisines peuvent utiliser nos deux autres sites qui sont également ouverts sans interruption de 9h à 18h le vendredi et le samedi.

En fin d'année ou début d'année prochaine, nous procéderons à la mise en place de 15 conteneurs enterrés sur le territoire de la commune d'Ault pour les ordures ménagères, le verre, les emballages recyclables et les journaux-magazines. Ces conteneurs seront financés à 50% par la Communauté de Communes. Ceci vous montre que la propreté et l'esthétisme sont toujours présents au cœur de nos réflexions au même titre bien sûr que l'économie et les conséquences financières pour nos administrés.

Nous ne sommes pas avares de nos efforts. Malheureusement, nous devons constater que ceux-ci demeurent vains quand le civisme ne guide plus le comportement de certains de nos concitoyens. En votre qualité de président d'une association intitulée Ault Environnement, vous pouvez j'en suis sûr nous aider à transmettre ce message via vos différentes publications pour que chacun à sa place œuvre pour que nous vivions dans un environnement plus propre, plus agréable.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à notre collectivité et à ses missions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes dévouées salutations.

Bien Respectueusement



Alain Brière  
Président de la  
Communauté de Communes  
Bresle Maritime